


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Une conférence sociale mais aucune mesure immédiate pour les salaires

Aujourd'hui s'est tenue au CESE la [Conférence sociale](#) sur les salaires, les carrières et l'emploi.

Pour la CGT, il s'agit d'une priorité alors que les salaires baissent en euros constants, que 50 % des salarié-es gagnent moins de 2000 euros par mois et que la pauvreté explose. Des millions de personnes ne peuvent pas partir en vacances, remplir leur frigo ou payer des activités extra-scolaires à leurs enfants. Des millions de salarié-es voient leur pouvoir d'achat baisser et leurs qualifications niées. Des millions de salarié-es sont scotchées des années voire toute leur vie au Smic ou autour du Smic.

La CGT a donc présenté de nombreuses [propositions](#). De manière unanime, les organisations syndicales ont demandé des mesures concrètes et contraignantes dans tous les domaines.

Las. Le gouvernement n'a annoncé aucune mesure concrète et immédiate. Pas d'augmentation générale de salaire, de conditionnalité des 200 milliards d'euros d'aides aux entreprises, de droits supplémentaires pour les salariés à temps partiels ou en contrats courts, ou de sanction pour les entreprises qui discriminent les femmes.

La pugnacité de la CGT et des organisations syndicales a néanmoins permis d'arracher quelques bougés :

- Une négociation sera ouverte sur la question des temps partiels et des contrats courts dans le cadre de l'article L1 du Code du travail.
- l'Index égalité salariale sera revu dans un délai de 18 mois, en lien avec la transposition de la directive sur la transparence salariale arrachée par les syndicats au niveau européen. Encore une fois, les femmes devront être patientes...
- Une très timide pression est mise aux branches ayant des minima inférieurs au Smic avec la menace, d'ici à juin 2024, d'une remise en cause d'une toute petite partie de leurs exonérations de cotisations sociales.
- Un Haut Conseil aux rémunérations sera créé. La CGT demande que sa composition garantisse une vraie pluralité et indépendance et qu'il se substitue au comité des experts du SMIC.

Ces mesures ne sont pas à la hauteur de la crise sociale et économique.

La CGT appelle les salarié-es à continuer de se mobiliser pour obtenir l'ouverture de négociations salariales à tous les niveaux.

La CGT appelle les salariées à continuer de se syndiquer en nombre, à voter et faire voter CGT pour faire entendre leurs exigences !

Enfin, la CGT retient deux points de vigilance :

- l'annonce d'un acte 2 des fusions de branche par le Gouvernement sans aucune garantie pour les droits des salarié-es ;
- l'annonce d'une réforme du congé parental sans aucune garantie à ce stade que cela ne se traduise pas, à l'image de ce qui s'est passé en 2014, par un recul pour les droits des femmes.

Montreuil, le 16 octobre 2023